

Les brèves du Sundep-Solidaires Paris

octobre 2025



Grève et mobilisations le 11 octobre :

Liberté, sororité, égalité et solidarité internationale

De quoi demain sera-t-il fait ? Face aux crises écologiques, sociales, économiques, aux guerres et à une large offensive du masculinisme et du sexisme, les femmes paient le plus lourd tribut des conflits armés. Marchons ensemble pour la conquête et l'effectivité des droits des femmes sur l'ensemble de la planète !

RDV : 14h Bastille (sous réserve) – [lisez](#) l'appel signé par le SUNDEP Solidaires

Arrêt maladie et congés payés

Depuis l'[Arrêt du 10 septembre 2025](#), la Cour de cassation reconnaît un droit au report des jours de congés payés lorsqu'ils coïncident avec un arrêt maladie dès lors que la maladie empêche le ou la salarié-e de se reposer.

Congés payés et heures supplémentaires

Dans une [décision du 10 septembre 2025](#), la Cour de cassation provoque un revirement de jurisprudence concernant le décompte des heures supplémentaires lorsqu'un-e salarié-e prend des congés payés sur la semaine. Comme pour le sort des congés payés en cas d'arrêt de travail, cette décision s'aligne sur la jurisprudence de la Cour de Justice de l'Union Européenne (CJUE). Les congés payés doivent désormais être inclus dans le calcul du seuil de déclenchement des heures supplémentaires !

Protection sociale complémentaire (PSC) : 1^{er} mai 2026

Entre septembre 2025 et février 2026, la MGEN contacte les agent-es sur leur [messagerie académique](#). Le [nouveau contrat collectif](#) est obligatoire. L'agent-e devra réaliser un parcours digital individualisé d'affiliation **dans un délai de 21 jours** et souscrire à l'une des options, couvrir son conjoint et/ou ses enfants ou solliciter une dispense. L'agent-e devra se munir d'une attestation de droits Sécurité sociale et d'un RIB. Si les agent-es ne finalisent pas leur parcours d'affiliation, ils ou elles seront affilié-es d'office au nouveau régime, sans option, **au 1er mai 2026**.

Rappel : calendrier des concours

Les [inscriptions aux concours](#) de recrutement de professeur-es des écoles (CRPE) et de personnels de l'enseignement du second degré s'effectuent sur le portail [Cyclades](#) :

- du 18 septembre au 6 novembre pour les concours bac + 5
- du 14 octobre au 2 décembre pour les concours bac + 3

LE GUIDE DE L'ENSEIGNANT-E 2025-26 DU SUNDEP-SOLIDAIRES : [ici](#)



Pour être informé-e ou accompagné-e :

Contactez-nous

01 83 94 67 85 ou 06 43 49 96 40

sundep.paris@gmail.com

ou adhérez

en téléchargeant

votre [bulletin d'adhésion](#)



SUNDEP-Solidaires Paris – Bourse du Travail -Annexe Varlin- 85 rue Charlot 75003 PARIS

Permanence tous les vendredis à partir de 15 heures – Bureau 316

site web national : <https://www.sundep.org> - site académique : <https://www.sundep.paris.org>

siège social : 31 rue de la grange aux belles 75010 PARIS